



## **Déclaration du Secrétaire Général de la COMECE sur la proposition de résolution du PE sur la persécution des minorités pour des raisons de croyance ou de religion**

En vue du vote d'aujourd'hui de la proposition de résolution du Parlement européen [sur la persécution des minorités pour des raisons de croyance ou de religion](#), le Secrétaire général de la COMECE, le Père Manuel Barrios Prieto, a fait la déclaration suivante :

"Le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ainsi que le droit inhérent à la vie sont des droits de l'homme fondamentaux reconnus par le droit international. Ils sont au-dessus du consensus politique, car leur source directe est la dignité humaine inaliénable de chaque être humain. Il est de la responsabilité et du devoir des autorités politiques, y compris du Parlement européen, de les protéger, de les défendre et de les promouvoir dans le monde entier, ainsi que tous les autres droits de l'homme reconnus au niveau international et ancrés dans la dignité humaine énoncée dans la Charte internationale des droits de l'homme.

Toute tentative de porter atteinte au droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion et au droit à la vie par des interprétations abusives qui restreignent indûment leur portée légitime ou de les soumettre à des "soi-disant droits de l'homme" nouvellement créés et non consensuels, y compris l'avortement, constitue une violation grave du droit international qui discrédite l'Union européenne devant la communauté internationale et devant des millions de citoyens européens.

Tout traitement de ces droits de l'homme comme des droits de seconde classe est en contradiction avec la Déclaration et le Programme d'action de la Conférence mondiale de Vienne sur les droits de l'homme de 1993, qui appelle la communauté internationale à considérer tous les droits de l'homme "d'une *manière juste et égale, sur un pied d'égalité et avec la même importance*".

En outre, cette proposition de résolution, dans sa formulation actuelle, ne sera d'aucune aide pour les millions de croyants religieux qui sont victimes de persécutions en raison de leur foi, en particulier les femmes et les filles vulnérables, car leur situation sera occultée et rendue invisible en donnant la priorité à d'autres

intérêts politiques."

SQUARE DE MEEUS 19 – BE-1050 BRUSSELS | TEL. +32 2 235 05 10 | EMAIL: COMECE@CECE.EU

WWW.CECE.EU | Twitter: @CECEEU Instagram: @CECEEU

Père Manuel Barrios Prieto

Secrétaire général de la  
CECE